Ackware
Centre de formation
Informatique - Développement Personnel - Santé

Plan de cours

CSE/CSST et missions en santé sécurité

Formation approfondie pour les élus *d'entreprises* de plus de 300 salariés

DESCRIPTION :

La santé sécurité concerne tous les membres du CSE. Ces derniers, membres et non membres de la nouvelle Commission SSCT, ont droit à une formation de 5 jours en la matière. Cette formation permet de contribuer efficacement à une politique globale de santé sécurité et de prévention pour faire face à tous les défis que devront relever les élus du CSE. En l'occurrence, identifier et délimiter le champ couvert par les RPS et la QVT, le rôle du CSE dans leur prévention, identifier le rôle du CSE dans la réalisation et le suivi du plan de prévention.

DURÉE :

- 3 Jours – 21h.

OBJECTIFS :

- Cerner les différentes attributions du CSE ou de la CSSCT et les moyens dont ils disposent
- Contribuer efficacement à une politique globale de santé sécurité et de prévention des risques
- Participer efficacement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise

PUBLIC VISÉ :

- Membres du CSE de plus de 300 salariés - Membres de la Commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) plus de 300 salariés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.

Ackware Centre de formation Informatique - Développement Personnel - Santé

ACKWARE *VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION*

ACKWARE - Tél : 03.26.82.19.91 - Fax : 03.26.82.19.70
Email : formation@ackware.fr - Web : www.ackware.fr
ACKWARE - 39 avenue Hoche - Bâtiment B 2nd Etage - 51100 REIMS

RETROUVEZ-NOUS SUR VOTRE MOBILE EN FLASHANT CE CODE !

Ackware
Centre de formation
Informatique - Développement Personnel - Santé

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

CSE/CSST et missions en santé sécurité

Formation approfondie pour les élus *d'entreprises* de plus de 300 salariés

JOUR 1

1. **Identifier et délimiter le champ couvert par les RPS et la QVT**

- S'approprier les définitions et comprendre les différents concepts et enjeux
- Cadre juridique et obligations pour les entreprises
- Eviter la collision avec des dispositifs existants : égalité professionnelle, diversité…
- Valoriser le débat sur le contenu du travail
- Evolution de la jurisprudence (harcèlement, suicide, dépression…)
- Organisation et management : quel impact sur la santé au travail ?

Quiz interactif : cerner les contours des problématiques RPS et QVT

2. **Quelle implication du CSE et de la CSSCT sur les démarches RPS et QVT ?**

- Quel rôle pour les CSE/CSSCT dans le diagnostic des RPS ?
- Identifier les différents niveaux de prévention
- Structurer une démarche de prévention : conditions de réussite et étapes indispensables
- Quelle place et quelle posture pour les CSE/CSSCT ?
- Quel rôle pour les membres des CSE/CSSCT conviés aux groupes de travail RPS et QVT ?
- Suivi du plan de prévention
- Outils juridiques : document unique (DU), règlement intérieur, charte…

Diagnostic : Identifier à la fois ce que l'entreprise a mis en place et la manière dont les CSE/CSSCT ont été impliqués
Construction d'outil : élaborer une grille d'analyse synthétisant le rôle des CSE/CSSCT dans la mise en œuvre de la prévention des RPS

JOUR 2

1. **Gérer au quotidien les problématiques RPS et QVT**

- Outils à utiliser et précautions à prendre
- Exercer le droit d'alerte en cas de RPS
- Enquêtes : un véritable pouvoir d'investigation pour les CSE/CSSCT
- Incidents répétés pouvant révéler un risque grave
- Quel rôle pour les membres du CSE/CSSCT dans les comités de pilotage ou les commissions d'enquêtes ?
- Relations avec les acteurs internes : service RH, managers…
- Relations avec les acteurs externes : médecin du travail, CARSAT, inspection du travail, experts…
- Créer, exploiter et suivre des indicateurs d'alerte
- Mettre en place des procédures internes

Cas pratique : à partir d'une vidéo immersive, identifier les niveaux d'interventions du CSE/CSSCT au quotidien

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

JOUR 3

1. **Plan de prévention : identifier le rôle du CSE**

- Identifier les étapes préalables à la réalisation d'un plan de prévention : appel d'offres, réunions et visites préalables
- Quels sont les enjeux de la prévention des risques ?
- Contrainte réglementaire de sa formalisation et de sa diffusion
- Démarche d'évaluation des risques
- Communiquer auprès des salariés
- Avis du CSE relatif au plan de prévention
- Déterminer les marches à suivre auprès des acteurs internes et externes de l'entreprise

Étude de cas : exemple d'intervention d'une entreprise extérieure

2. **Suivre le plan de prévention**

- Information et formation à la sécurité
- Quelles sont les dispositions applicables aux lieux de travail ?
- Equipements de travail et moyens de protection
- Distinguer accident du travail et maladie professionnelle
- S'approprier les méthodes d'enquête et d'analyse des accidents du travail
- Pénibilité au travail : quel rôle du CSE et de la CSSCT en matière de prévention ?
- Ergonomie au poste de travail

Quizz de synthèse

Points forts de la formation

- Démarche pédagogique participative et opérationnelle : alternance de jeux pédagogiques, d'apports méthodologiques, d'exemples concrets et d'exercices pratiques
- Travaux sur les documents des participants : document unique (DU), PV de CSE, dernier bilan annuel HSCT…
- Formation animée par M -J Khojandi, formatrice spécialisée, expérimentée en santé-sécurité et prévention
- Remise aux participants de supports pédagogiques (Fiches Pratiques et outils) pour se remémorer les acquis de la formation